

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1240

Artikel: Dépenses publiques des cantons : le miroir déformant
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025251>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le miroir déformant

A plusieurs reprises dans ces colonnes, nous nous sommes interrogés sur les raisons des disparités importantes entre les cantons, au titre des dépenses publiques. La comparaison des chiffres bruts – dépenses par habitant, densité de la fonction publique –, si elle frappe l'opinion, ne dit rien en effet des facteurs qui justifient ces différences. Une récente étude sur le canton de Genève lève une partie du voile.

RÉFÉRENCE

Genève à la croisée des chemins. Chiffres, faits, analyses et perspectives économiques.

Edité par l'Union de banques suisses, Genève; réalisé par le Laboratoire d'économie appliquée, Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève.

(jd) Pour le 75^e anniversaire de son établissement au bout du lac, L'Union de banques suisses a choisi d'éditer un ouvrage sur l'histoire et la situation de l'économie genevoise. Pour ce faire elle a mandaté le Laboratoire d'économie appliquée de l'université locale qui, dans ce livre, analyse les principaux secteurs de l'économie cantonale, y compris le secteur public. C'est de ce dernier chapitre que nous tirons les informations présentées ci-dessous.

Comparer superficiellement les dépenses publiques cantonales conduit souvent à des conclusions hâtives. On a pu le constater encore récemment à l'occasion de la parution du recueil de données sur les administrations cantonales établi par Germann et Weis (DP 1236): la moyenne est érigée en norme et les cantons qui la dépassent sont montrés du doigt par les médias. A cet égard, Genève fait bien sûr figure de mauvais élève.

Pourtant, dans la perspective du citoyen-contribuable, la dépense n'est pas à elle seule pertinente: quelles prestations reçoit-il en échange?

Première surprise à propos des infrastructures: surfaces de transport, routes, espaces verts et lieux de détente, lits d'hôpitaux, nombre de classes d'école, tous ces indicateurs rapportés à la population montrent que les Genevois sont en général moins bien lotis que les Confédérés d'autres cantons comparables. Par contre les dépenses par habitant y sont équivalentes (routes) voire très nettement supérieures (santé, éducation). En résumé, Genève (canton et communes) n'offre pas à ses habitants un volume particulièrement élevé d'infrastructures, sauf dans le domaine universitaire.

Genève: fortes dépenses publiques

Passons aux prestations. Exprimées en francs, elles sont clairement plus substantielles qu'ailleurs en Suisse, notamment dans les domaines de l'enseignement, de la santé, de la prévoyance sociale et de la culture, mais également de la sécurité. En matière de sécurité, on peut supposer que le rôle international de Genève contribue à des coûts élevés. Quant à la prévoyance sociale, ce n'est pas tant le niveau des prestations que le nombre de bénéficiaires qui explique l'importance des dépenses.

«le niveau élevé des dépenses publiques à Genève tient donc davantage au coût qu'à l'abondance des prestations offertes par l'Etat». Mais ils restent prudents, car mesurer la quantité des prestations disponibles n'est pas chose aisée; comment déterminer si à un volume élevé de dépenses correspond vraiment une offre accrue de prestations? Ne parlons même pas de l'aspect qualitatif.

Malgré ces difficultés, les économistes genevois ont tenté d'expliquer ces différences frappantes entre les cantons. Admettons, disent-ils, que nos indicateurs de prestations ne reflètent pas la réalité genevoise et que le niveau des dépenses publiques traduise fidèlement la quantité des prestations offertes. Quelles sont alors les caractéristiques cantonales susceptibles de justifier ces différences de coûts, puisque, par rapport à la moyenne des 26 cantons, Genève dépense environ 6000 francs de plus par habitant?

Trois explications

L'analyse statistique fait ressortir trois facteurs explicatifs. Le premier, le revenu cantonal – plus un canton est riche, plus il consomme de prestations publiques – n'intervient que marginalement: il explique un écart de 500 francs seulement. Par contre la densité de la population et le nombre moyen d'habitants par commune sont plus significatifs. La densité indique que les agglomérations fortement peuplées supportent des charges élevées car elles assument des fonctions utiles à toute une région; c'est typiquement le cas de Genève. Quant à la structure communale – plus le nombre de communes est élevé à population égale, plus les charges administratives augmentent –, Genève s'en sort comparativement bien. C'est donc la fonction de centralité propre à Genève qui, pour l'essentiel, explique le niveau de ses dépenses publiques.

Tout intéressante qu'elle soit, cette explication reste encore assez sommaire. Des évaluations plus fines sont indispensables, et pas seulement à Genève, pour saisir enfin les résultats concrets des dépenses consenties par les collectivités publiques. Car le succès d'une politique ne se mesure pas à la hauteur des budgets.

Des évaluations nécessaires également pour réaliser des économies autrement que par des réductions linéaires. ■